

<p><b>1620</b></p> <p>Les Récollets, un ordre religieux de France, établit le premier pensionnat indien près de la ville de Québec.</p>	<p><b>1763</b></p> <p>La Proclamation royale émise par le roi George III reconnaît aux Autochtones le droit de posséder des terres sous la souveraineté britannique en Amérique du Nord. La Couronne doit signer des traités avec les nations autochtones avant d'acquérir des terres pour l'établissement des Européens.</p>	<p><b>1778</b></p> <p>Le capitaine Cook débarque sur la côte de la Colombie-Britannique et revendique ces terres pour l'Angleterre.</p>
<p><b>1831</b></p> <p>Le pensionnat indien Mohawk ouvre ses portes à Brantford (Ontario).</p>	<p><b>1849</b></p> <p>L'île de Vancouver devient une colonie. La Couronne octroie les terres à la Compagnie de la baie Hudson.</p>	<p><b>1862</b></p> <p>Une épidémie de variole extermine jusqu'à 80 % de la nation Haïda et jusqu'à 30 % des nations Wet'suwet'en et Gitksan. Deux individus non autochtones rassemblent des couvertures infectées de variole et les revendent aux nations autochtones, entraînant une propagation de la maladie.</p>
<p><b>1868</b></p> <p>Il est illégal de fournir des boissons alcoolisées aux Autochtones. Il est aussi interdit à un Autochtone de posséder des boissons alcoolisées sur une réserve.</p>	<p><b>1876</b></p> <p>La Loi sur les Indiens octroie au gouvernement un droit de contrôle sur les lois concernant les Autochtones et les terres autochtones. Elle détermine qui est «Indien» et quels sont leurs droits juridiques.</p>	<p><b>1879</b></p> <p><i>Le Rapport Davin</i> recommande la création d'écoles industrielles pour éloigner les enfants autochtones de l'influence de leurs parents.</p>
<p><b>1883</b></p> <p>Le Premier ministre du Canada, Sir John A. Macdonald, autorise la création de pensionnats dans l'Ouest du Canada.</p>	<p><b>1884</b></p> <p>Une interdiction bannit les cérémonies de potlatch et de danse du soleil. Les nations autochtones ne peuvent participer à ces importantes cérémonies culturelles. Cette loi ne sera abrogée qu'en 1950.</p>	<p><b>1892</b></p> <p>Le gouvernement conclut un accord officiel avec des églises pour établir des écoles résidentielles.</p>

1620

1763

1778

1831

1849

1862

1868

1876

1879

1883

1884

1892

**Les Récollets, un ordre religieux de France, établit le premier pensionnat indien près de la ville de Québec.**

**La Proclamation royale émise par le roi George III reconnaît aux Autochtones le droit de posséder des terres sous la souveraineté britannique en Amérique du Nord. La Couronne doit signer des traités avec les nations autochtones avant d'acquérir des terres pour l'établissement des Européens.**

**Le capitaine Cook débarque sur la côte de la Colombie-Britannique et revendique ces terres pour l'Angleterre.**

**Le pensionnat indien  
Mohawk ouvre ses portes  
à Brantford (Ontario).**

**L'île de Vancouver  
devient une colonie  
anglaise. La Couronne  
octroie les terres à la  
Compagnie de la Baie  
Hudson.**

**Une épidémie de variole  
extermine jusqu'à 80 %  
de la nation Haida et  
jusqu'à 30 % des nations  
Wet'suwet'en et Gitksan.  
Deux individus non  
autochtones rassemblent  
des couvertures infectées  
de variole et les  
revendent aux nations  
autochtones, entraînant  
une propagation de la  
maladie.**

**Il est illégal de fournir des boissons alcoolisées aux Autochtones. Il est aussi interdit à un autochtone de posséder des boissons alcoolisées sur une réserve.**

**La Loi sur les Indiens octroie au gouvernement un droit de contrôle sur les lois concernant les Autochtones et les terres autochtones. Elle détermine qui est Indien et quels sont leurs droits juridiques.**

**Le Rapport Davin recommande la création d'écoles industrielles pour éloigner les enfants autochtones de l'influence de leurs parents.**

**Le Premier ministre du  
Canada, Sir John A.  
Macdonald, autorise la  
création de pensionnats  
dans l'Ouest du Canada.**

**Une interdiction bannit  
les cérémonies de  
potlatch et de danse du  
soleil. Les nations  
autochtones ne peuvent  
participer à ces  
importantes cérémonies  
culturelles. Cette loi ne  
sera abrogée qu'en 1950.**

**Le gouvernement conclut  
un accord officiel avec  
des églises pour établir  
des écoles résidentielles.**

## La chronologie des écoles résidentielles

## Set 2

<p>1896</p> <p>45 pensionnats/écoles industrielles sont en activité au Canada.</p>	<p>1907</p> <p>Un inspecteur des Affaires indiennes, le docteur P. H. Bryce rapporte que les conditions sanitaires dans les pensionnats constituent «un scandale national».</p>	<p>1920</p> <p>Duncan Campbell, Surintendant général adjoint des Affaires indiennes, impose la fréquentation des pensionnats pour tous les enfants entre 7 ans et 15 ans. Les parents, qui refusent de laisser leurs enfants fréquenter ces écoles, sont menacés de prison.</p>
<p>1922</p> <p>La Gendarmerie royale du Canada saisit plus de 600 objets dans une descente dans un potlatch à Alert Bay sur l'île de Vancouver. Quelques participants du potlatch sont emprisonnés et les objets saisis sont offerts à des musées canadiens.</p>	<p>1927</p> <p>Le peuple Inuit est classé comme «Indien» en vertu de la Loi sur les Indiens.</p>	<p>1927</p> <p>Les Autochtones doivent demander l'autorisation de chercher du financement pour des revendications juridiques.</p>
<p>1940</p> <p>Le programme d'études des pensionnats commence à s'aligner sur certains des programmes d'études provinciaux de la C.-B. Quelques élèves sont intégrés dans des écoles régulières.</p>	<p>1949</p> <p>Le droit de vote dans les élections provinciales est accordé aux Autochtones.</p>	<p>1950</p> <p>Abrogation de la loi interdisant le potlatch et autres cérémonies.</p>
<p>1951</p> <p>La Loi sur les Indiens interdit aux Autochtones de posséder des boissons alcooliques sur les réserves et hors des réserves.</p>	<p>1951</p> <p>Les femmes sont autorisées à participer à la démocratie des bandes des réserves.</p>	<p>1955</p> <p>Le gouvernement fédéral étend le système des pensionnats aux Inuits et dans le Nord.</p>



1896

1907

1920

1922

1927

1927

1940

1949

1950

1951

1951

1955

**45**

**pensionnats/écoles  
industrielles  
sont en activité  
au Canada.**

**Un inspecteur  
des Affaires  
indiennes, le  
docteur P. H.  
Bryce rapporte  
que les  
conditions  
sanitaires dans  
les pensionnats  
constituent «un  
scandale  
national».**

**Duncan  
Campbell,  
Surintendant**

**général adjoint  
des Affaires  
indiennes  
impose la  
fréquentation  
des  
pensionnats  
pour tous les  
enfants entre 7  
ans et 15 ans.  
Les parents, qui  
refusent de  
laisser leurs  
enfants  
fréquenter ces  
écoles, sont  
menacés de  
prison.**

**La  
Gendarmerie  
royale du  
Canada saisit**

**plus de 600  
objets dans une  
descente dans  
un potlatch à  
Alert Bay sur  
l'île de  
Vancouver.  
Quelques  
participants du  
potlatch sont  
emprisonnés et  
les objets saisis  
sont offerts à  
des musées  
canadiens.**

**Le peuple Inuit  
est classé  
comme  
«Indien» en  
vertu de la Loi  
sur les Indiens.**

**Les  
Autochtones  
doivent  
demander  
l'autorisation  
de chercher du  
financement  
pour des  
revendications  
juridiques.**

**Le programme  
d'études des  
pensionnats  
commence à  
s'aligner sur  
certains des  
programmes  
d'études  
provinciaux de  
la Colombie-  
Britannique.**

**Quelques  
élèves sont  
intégrés dans  
des écoles  
régulières.**

**Le droit de vote  
dans les  
élections  
provinciales est  
accordé aux  
Autochtones.**

**Abrogation de  
la loi  
interdisant le  
potlatch et  
autres  
cérémonies.**

**La Loi sur les  
Indiens interdit  
aux**



**Autochtones de posséder des boissons alcooliques sur les réserves et hors des réserves.**

**Les femmes sont autorisées à participer à la démocratie des bandes des réserves.**

**Le gouvernement fédéral étend le système des pensionnats aux Inuits et dans le Nord.**

## La chronologie des écoles résidentielles

## Set 3

<p>1958</p> <p>Des inspecteurs des Affaires indiennes recommandent l'abolition des écoles résidentielles.</p>	<p>1960</p> <p>Il est accordé aux Autochtones le droit de voter aux élections fédérales.</p>	<p>1960</p> <p>Environ 10 000 élèves fréquentent des pensionnats dans 60 écoles au Canada.</p>
<p>1979</p> <p>Environ 1 200 enfants sont encore inscrits dans 12 pensionnats à travers le Canada.</p>	<p>1985</p> <p>La Loi C-31 rétablit le statut «Indien» perdu des femmes autochtones en raison de mariages à des hommes non autochtones. Ce statut est rendu à leurs enfants, mais non à leurs petits-enfants.</p>	<p>1985</p> <p>La Loi C-31 abroge les dispositions sur les infractions rattachées aux boissons alcooliques sur les réserves et hors des réserves.</p>
<p>1996</p> <p>La dernière école résidentielle située à Punnichy (Saskatchewan) est fermée.</p>	<p>2007</p> <p>Le gouvernement fédéral met en œuvre la <i>Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI)</i>. Cette convention comporte un système de règlements aux survivants des pensionnats canadiens et établit la Commission de vérité et de réconciliation, des initiatives visant à promouvoir une guérison et un financement pour des projets de commémoration.</p>	<p>2008</p> <p>Le Premier ministre Harper présente des excuses aux survivants des pensionnats canadiens au nom du Canada.</p>
<p>2008</p> <p>Établissement de la Commission de vérité et de réconciliation avec un mandat de cinq années pour pleinement documenter et révéler la vérité au sujet de l'histoire des pensionnats indiens et des répercussions sur plusieurs générations ainsi que pour informer et inspirer un processus de guérison.</p>	<p>2009</p> <p>Le Premier ministre Harper affirme «que nous n'avons pas de passé de colonialisme» dans une conférence de presse au Sommet de Pittsburgh (É.-U.).</p>	<p>2010</p> <p>La Loi C-3 rétablit le statut «Indien», en vertu de la Loi sur les Indiens, des petits-enfants des femmes autochtones qui ont perdu leur statut en raison de mariages à des hommes non autochtones.</p>

<p>2011</p> <p>Alors que d'autres églises ont présenté des excuses officielles pour leur participation au système de pensionnats entre 1986 et 1994, la Conférence des évêques catholiques du Canada refuse encore de présenter des excuses officielles.</p>	<p>2012</p> <p>Le rapport intérimaire de la Commission de vérité et de réconciliation révèle un manque de collaboration de la part du gouvernement fédéral qui ne fournit pas un accès sans restriction aux documents demandés par la Commission.</p>	<p>2015</p> <p>Le rapport final de la CVR est dévoilé lors de la cérémonie de clôture de son mandat à Ottawa. « Je pense qu'en tant que commissaires nous avons conclu que le terme de "génocide culturel" constitue probablement la meilleure description de ce qui s'est passé ici [au Canada]. »</p>
--	---	---

1958

1960

1960

1979

1985

1985

1996

2007

2008

2008

2009

2010

2011

2012

2015

**Des inspecteurs des  
Affaires indiennes  
recommandent  
l'abolition des écoles  
résidentielles.**

**Il est accordé aux  
Autochtones le droit de  
voter aux élections  
fédérales.**

**Environ 10 000 élèves  
fréquentent des  
pensionnats dans 60  
écoles au Canada.**

**Environ 1 200 enfants  
sont encore inscrits  
dans 12 pensionnats à  
travers le Canada.**

**La Loi C-31 rétablit le  
statut «Indien» perdu**



**des femmes  
autochtones par suite  
de mariages à des  
hommes non  
autochtones. Ce statut  
est rendu à leurs  
enfants, mais non à  
leurs petits-enfants.**

**La Loi C-31 abroge les  
dispositions sur les  
infractions rattachées  
aux boissons  
alcooliques sur les  
réserves et hors des  
réserves.**

**La dernière école  
résidentielle située à  
Punichy (Saskatchewan)  
est fermée.**

**Le gouvernement fédéral met en œuvre la *Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI)*. Cette convention comporte un système de règlements aux survivants des pensionnats canadiens et établit la Commission de vérité et de réconciliation, des initiatives visant à promouvoir une guérison et un financement pour des projets de commémoration.**

**Le Premier ministre  
Harper présente des  
excuses aux survivants  
des pensionnats  
canadiens au nom du  
Canada.**

**Établissement de la  
Commission de vérité et  
de réconciliation avec  
un mandat de cinq  
années pour pleinement  
documenter et révéler  
la vérité au sujet de  
l'histoire des  
pensionnats indiens et  
des répercussions sur  
plusieurs générations  
ainsi que pour informer  
et inspirer un processus  
de guérison.**

**Le Premier ministre  
Harper affirme «que  
nous n'avons pas de  
passé de colonialisme»  
dans une conférence de  
presse au Sommet de  
Pittsburgh  
(É.-U.).**

**La Loi C-3 rétablit le  
statut perdu, en vertu  
de la Loi sur les Indiens,  
des petits-enfants des  
femmes autochtones en  
raison de mariages à  
des hommes non  
autochtones.**

**Alors que d'autres  
églises ont présenté des  
excuses officielles pour**

**leur participation au système de pensionnats entre 1986 et 1994, la Conférence des évêques catholiques du Canada refuse encore de présenter des excuses officielles.**

**Le rapport intérimaire de la Commission de vérité et de réconciliation révèle un manque de collaboration de la part du gouvernement fédéral qui ne fournit pas un accès sans restriction aux documents demandés par la Commission.**

**Le rapport final de la  
CVR est dévoilé lors de  
la cérémonie de clôture  
de son mandat à Ottawa.  
« Je pense qu'en tant  
que commissaires nous  
avons conclu que le  
terme de "génocide  
culturel" constitue  
probablement la  
meilleure description  
de ce qui s'est passé ici  
[au Canada]. »**

Boule de neige

Boule de neige

## **Facilitator notes for residential school activity:**

In the following links you will find a Snowball activity and three sets of Timeline activities. Print them, keeping them in separate Sets (1–3)

You may wish to set this up within a: *What I Know, What I Wonder, What I Learned, What Action will I take*, format

### **Preparing for Snowball activity**

- Print off the snowball page and cut in half.
- Print enough so each participant has a snowball paper.

### **Preparing for Timeline activity**

- The first page in each set is the answer key.
- The rest of the pages need to be cut (i.e. **Set 1** has 12 dates and 12 corresponding facts (identified easily by checking the answer key). Continue with **Set 2**, and **Set 3** the same way.
- Mix the dates and facts of **Set 1** and place in an envelope, set aside the answer key. Repeat the same with **Set 2**, and **Set 3**.

### **You are now ready for the Snowball Activity**

- Divide your group into three equal smaller groups or circles and have them do the snowball activity below. This activity quickly identifies prior knowledge on the legacy of Indian residential schools. Time permitting, you can also do the snowball activity with the entire group in a circle (pen and snowball paper required).
- Each participant writes down on the paper one or two facts that she/he knows about Indian residential schools. (*What I Know*)
- Form the paper into a snowball and set it into the centre of the group. Each participant will choose one of the snowballs and read it aloud to the group.
- After the group discussion, ask participants to think about what they wonder about the Canadian Indian residential school system. This can be done individually, record the “*What I Wonder*” on post-it notes and place on chart paper/wall or it can be done as a group with a recorder writing the “*What I Wonder*” on chart paper.

### **You are now ready for the Timeline Activity**

- Using the same three groups, have participants work with the timeline for 15 minutes to try to match dates with historical facts. Let participants know that the point of this exercise is to initiate discussion and not to be too concerned about being correct.
- Give each group the answer key, ask them make the necessary corrections and display the entire timeline on a large wall space for all participants to look at. (masking tape required)

### **Questions:**

- What surprised you or stood out for you during this experience? (*What I Learned*)
- Were any of your questions from the “*What I Wonder*” exercise answered?
- What additional questions come to mind now that you have done this exercise?
- What can we as a group or you as an individual do now that you have this knowledge? (*What Action will I take*)
- Depending on the age and background knowledge of the group you may want to ask participants about overarching themes (e.g. colonization, racism, etc.) that unite these events.